

**VILLERS-SUR-COUDUN**, (*Villare subtus Cosdunum, Villare juxta Condunum*), sur la limite orientale entre *Vignemont* à l'ouest, *Braisnes* au sud-ouest, *Giraumont* au sud-est, *Mélicoq*, *Marest* et *Vandelicourt* du canton de *Ribécourt*, sur les autres côtés.

Le territoire dont le périmètre décrit un cercle irrégulier, est montueux vers le nord, d'où il descend au midi vers la vallée d'Aronde, sans atteindre cette rivière.

Le chef-lieu placé au centre, consiste en une seule rue pavée, large, ayant douze cents mètres de développement, accompagnée de quelques ruelles transversales. Une mare énorme divise son étendue. Les maisons sont passablement bâties, ce qu'on doit attribuer à la fréquence des incendies dont le village a été victime; en effet, il en a subi sept dans l'espace de six années.

*Villers-sur-Coudun* fut compris dans le duché d'Humières.

Le patronage de la cure appartenait au prieuré de *Vallsleury* (canton de *Lassigny*), et plus tard à l'abbaye de *Saint-Remy de Reims*, lorsque ce prieuré lui eut été réuni.

L'église devenue succursale, placée sous l'invocation de *saint Jean-Baptiste*, est un assez vaste édifice cruciforme, dont la façade a deux pignons; l'un percé d'une porte du seizième siècle, l'autre d'une fenêtre du même tems; on y voit un grand médaillon incrusté représentant l'image de *saint Jean*, avec des ornemens du quinzième siècle. La nef a une porte latérale et des fenêtres pareilles à celle de la façade.

Les transepts sont modernes; le chœur terminé carrément, a des fenêtres ogives très-simples. Le clocher, central, est surmonté d'une longue flèche couverte d'ardoises.

Cette église a des voûtes à nervures nombreuses du seizième siècle. Elle est aérée et cependant humide à cause de l'exhaussement du sol voisin.

La ferme de *Himberlieu*, autrefois *Aimberlieu*, est un écart au nord-est de *Villers*.

On voit sur la butte au nord du village, dans le bois, un monument celtique nommé la pierre *Lanfroy*, composé de trois pierres formant une sorte de porte sous laquelle on peut passer.

Il y avait dans le même bois une forteresse appelée château Guillaume Flavy, démolie depuis long-tems.

Le gouverneur de la ville de Compiègne lorsque la pucelle d'Orléans fut prise par les Anglais, se nommait Guillaume Flavy.

La commune a une maison d'école qui sert en même tems de mairie, et quelques parcelles de terre à l'état de pâture.

Le cimetièrre qui entoure l'église est fermé par des murs, des haies vives, et par les bâtimens voisins.

Il y a une cendrière et une briqueterie dans l'étendue du territoire.

Presque tout le pays est en petite culture.

*Contenance* : Terres labourables, 300 h. 18,85 — Jardins d'agrément, 0 h. 35,35. — Chenevières, 0 h. 29,85. — Prés, 94 h. 82. — Herbuges, 1 h. 10,70. — Vignes, 0 h. 33,05. — Bois taillis, 195 h. 77,75. — Vergers, 22 h. 42,10. — Jardins potagers, 3 h. 46,15. — Eaux, 0 h. 15,45. — Friches, 0 h. 25,30. — Propriétés bâties, 5 h. 13,20. — Chemins, 14 h. 15,89. — Total, 639 hect. 15,64.

Distance de *Ressons*, 1 myr. — De *Compiègne*, 1 myr. 2 kil. — De *Beauvais*, 7 myr. — *Marchés*, *Compiègne*, *Ressons*. — Bureau de poste, *Compiègne*. — Population, 422. — Nombre de maisons, 117. — Revenus communaux, 155 f. 06 c.